



La dictature de l'occurrence : lexique et forme du texte (quelques éléments de réflexion)

Vincent Debiais

► To cite this version:

Vincent Debiais. La dictature de l'occurrence : lexique et forme du texte (quelques éléments de réflexion). A l'ombre des mots : dire et penser le Moyen Âge : Actes de la 2ème Journée Jeunes Chercheurs, organisé par Janua, May 2007, Poitiers, France. halshs-00561087

HAL Id: halshs-00561087

<https://shs.hal.science/halshs-00561087>

Submitted on 31 Jan 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

***La dictature de l'occurrence :
lexique et forme du texte (quelques éléments de réflexion)¹.***

Introduction

L'étude des sources, entendue comme fondement de la médiévistique moderne, est intrinsèquement liée à leur forme et au message qu'elles transmettent. Elle se base sur le contenu du document, qu'il s'agisse d'un texte juridique ou littéraire, d'une image ou d'une donnée archéologique ou architecturale, ainsi que sur les procédés génétiques qui expliquent sa création, sur le milieu culturel qui l'accueille, sur les usages qu'en a fait le Moyen Âge, etc. C'est cette matière que le discours historique réorganise pour proposer une image de la réalité médiévale en partie déterminée par la forme de la source et par celle du discours.

Dans le cas des sources écrites, la démarche historique est très souvent synonyme d'une recherche, au cœur du texte, d'un ou plusieurs mots qu'on a jugé pertinent de retenir pour répondre à une question donnée : le terme *miles* dans les chroniques permettra ainsi d'approcher le statut de la chevalerie au XII^e siècle ; le mot *servus* dans les polyptiques aidera à cerner le système agraire et social carolingien ; le mot *abbas* dans les épitaphes d'un groupe donné facilitera sa prosopographie ; le terme *obiit* dans les livres nécrologiques donnera l'occasion de compter les défunts associés dans une communauté de prières, etc. Cette démarche n'est évidemment justifiable que si elle s'accompagne d'une réflexion lexicographique simultanée. Il s'agit alors d'associer au terme sur lequel porte l'interrogation (le signifiant dans une démarche linguistique) un contenu sémantique (le signifié) en accord avec les données culturelles de la recherche, en apportant une attention particulière aux aspects chronologiques et géographiques. On se posera alors la question de savoir quelles réalités recouvrent les mots *servus*, *miles* ou *abbas* dans les textes étudiés. Si cette dimension linguistique est bien sûr plus facile à envisager dans les sources écrites, elle peut s'avérer également très profitable pour les autres sources. Les résultats des disciplines autrefois considérées comme auxiliaires le montrent parfaitement et la recherche d'un motif déterminé en

¹ En rédigeant ces quelques notes, j'aimerais remercier l'association JANUA pour son invitation, et lui adresser mes félicitations les plus amicales pour la qualité de ses *Journées jeunes chercheurs* et pour le défi que représentait la création d'une association des étudiants au CESCO. Son dynamisme est la preuve de son succès.

iconographie ou en architecture n'est, de toute façon, pas étrangère à la démarche linguistique puisqu'on y retrouve les mêmes principes de description : la citation, l'influence, la reprise, la copie, etc.

Dans les textes, la recherche lexicographique est indispensable puisqu'elle permet d'extraire d'une masse documentaire parfois considérable, certains aspects particulièrement pertinents pour répondre à une question donnée. Cependant, certaines limites méthodologiques entravent parfois l'intérêt des conclusions avancées. On voit souvent dans l'occurrence d'un terme l'existence du concept équivalent ; ou, au contraire, décèle-t-on dans l'absence d'un mot la preuve de l'absence du concept. Ainsi l'occurrence du terme *miles* n'est-elle pas forcément le marqueur de l'existence du chevalier, et l'absence du mot *servus* ne démontre pas qu'il n'y a pas de serf sur les terres dont le polyptique dresse l'inventaire. Une histoire en positif ou en négatif à partir de l'occurrence ou de l'absence des mots n'est donc possible que si elle s'accompagne d'une étude du sens du mot rencontré, d'un examen du contexte (au sens strict : ce qu'il y a autour du texte) et de la prise en compte de la nature et de la forme de la source, un même mot n'ayant en effet pas le même sens s'il est employé dans une charte ou dans une lettre, dans une épitaphe ou dans un testament, etc. (la fonction de l'écrit devant être considérée comme un élément déterminant).

Lexicographie et électronique

Si ces considérations peuvent paraître évidentes pour qui s'est déjà penché sur les questions de critique et d'édition textuelles, elles sont en revanche particulièrement sensibles aujourd'hui en raison de l'apparition des outils de recherche électroniques². Les différents cédéroms à la disposition du médiéviste supposent en effet une nouvelle forme d'interrogation du texte, qu'il s'agisse du *Cetedoc*³, de la plateforme *MGH*⁴, de *Poetria Nova*⁵ ou de la *Patrologie latine électronique*⁶. En permettant de chercher n'importe quel terme au cœur des textes, ces outils ont grandement facilité l'appréhension du lexique ; en contrepartie, on peut désormais très facilement reprocher aux chercheurs de ne pas savoir que tel ou tel terme est employé à *x* reprises dans

² Plusieurs articles récents de la revue *Le médiéviste et l'ordinateur* ont été consacrés à ce sujet. Voir en particulier DUCOURTIEUX, Ch., « L'édition électronique en quête de définition(s) », *Le médiéviste et l'ordinateur*, 43, 2004 [En ligne] <http://lemo.irht.cnrs.fr/43/43-02.htm>.

³ *Cetedoc Library of Christian Latin Texts – CLCLT-5*, Turnhout, Brepols, 2002.

⁴ *Die Elektronischen Monumenta Germaniae Historica*, Turnhout, Brepols, 2002.

⁵ *Poetria Nova. A Cederom of Latin Medieval Poetry (650-1250 A.D.)*, Florence, 2001.

⁶ *Patrologia Latina Database*, ProQuest, 2005.

l'œuvre d'Alcuin, ou que l'expression y n'apparaît pas avant Alain de Lille. Si l'aide apportée est inestimable, il faut admettre que les cédéroms détournent le médiéviste du dépouillement, c'est-à-dire de la lecture – en diagonale certes, mais exhaustive – des textes fondamentaux du Moyen Âge. Pour procéder à l'étude du vocabulaire politique chez Jean de Salisbury, il n'est plus désormais obligatoire de lire l'ensemble des textes de cet auteur mais une recherche électronique autour de quelques mots forts permet d'avoir (et de donner) un sentiment d'exhaustivité. On passe pourtant à côté du style et de la forme adoptée par l'auteur ; on perd alors la mesure du discours médiéval, pour finalement lire une série d'extraits compilés par la machine à partir des requêtes du chercheur. Le décalage est grand et la qualité de l'analyse s'en trouve certainement diminuée.

Il ne s'agit en aucun cas de fustiger l'outil électronique ; l'avancée que supposent ces concordances sont d'une valeur extraordinaire et permet un véritable renouvellement des problématiques. Signalons simplement qu'elle implique désormais une interrogation sur le mot, et non plus une recherche sur le texte. Les réponses données aux requêtes par les cédéroms présentent en effet le mot dans un contexte extrêmement limité (un vers dans le cas de *Poetria Nova* ; moins de deux phrases dans le cas du *Cetedoc*) ; même si l'on peut très facilement, grâce aux liens hypertextes, contextualiser la citation, la seule conscience que l'on ait de l'œuvre source se limite souvent à la mention du titre et de l'auteur en note de bas de page. Ce n'est pas là une spécificité de l'outil informatique, la concordance biblique de Dutripont ne présentant pas toujours l'intégralité du verset dans lequel on trouve le mot⁷.

L'attention extrême à l'occurrence et la négation de la prise en compte du texte qui contient le mot peuvent ainsi couper le chercheur de l'un des éléments que l'on posait pourtant au départ comme fondement de la médiévistique moderne, c'est-à-dire l'interrogation sur la forme de la source et sur son articulation discursive.

Prose et métrique

E. Palazzo a publié en 2001 un article consacré aux mots désignant l'autel portatif dans le vocabulaire médiolatin⁸. Il s'agit d'une étude lexicographique à partir du dossier scripturaire et liturgique, avec une attention particulière accordée aux liturgistes

⁷ DUTRIPONT, P., *Concordantiae biblicorum sacrorum vulgatae editionis*, Paris, 1837.

⁸ PALAZZO, E., « Les mots de l'autel portatif », *Les Historiens et le latin médiéval*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, p. 247-258.

du haut Moyen Âge. E. Palazzo signale très justement que c'est le mot *altare* qui est le plus représenté, désignant d'ailleurs aussi bien les autels fixes que les autels portatifs. L'auteur y voit la preuve d'une fixation du vocabulaire. Il existe bien évidemment d'autres mots pour l'autel, notamment le mot *ara*. Selon les Pères de l'Église (dont Prudence), le mot *ara* doit être réservé aux autels du diable, alors que le terme *altare* doit s'appliquer uniquement aux autels du vrai Dieu, conformément au texte de la Genèse XII, 7 : « Le Seigneur apparut à Abraham et dit : C'est à ta descendance que je donnerai ce pays. Là, celui-ci éleva un autel pour le Seigneur (*altare Domino*) qui lui était apparu »⁹. A l'époque carolingienne, cette distinction ne recouvre plus aucune réalité théologique. Les textes en prose parlent toujours d'*altare* et s'intéressent plus à des problèmes ecclésiologiques que purement dogmatiques. Si fixation il y a, une interrogation sur le mot *ara* montre pourtant de nombreuses occurrences et, si l'on ne prenait pas en compte la forme des textes dans lesquels on le rencontre, il deviendrait dès lors facile de nuancer les conclusions très justes de l'auteur et d'en tirer des conséquences sur un usage parallèle des deux termes. Le mot *ara* se rencontre pourtant presque exclusivement dans les textes poétiques, dans lesquels il désigne les autels dédiés au Christ lui-même, mais aussi à la Vierge et aux saints, avec le même sens que les liturgistes donnaient au mot *altare*. La distinction de l'emploi entre ces deux mots s'explique en fait par la forme des textes poétiques qui les accueillent, et non pas par le sens des termes, comme pouvait le laisser entendre l'interrogation lexicographique. Les deux mots ne possèdent pas la même valeur en terme de quantité, c'est-à-dire que, dans un vers latin médiéval (qui reprend en grande partie les règles de la métrique classique, avec l'emploi de l'hexamètre et du pentamètre), l'auteur va choisir l'un ou l'autre terme pour construire la séquence métrique la plus correcte. Le mot *ara*, dont la première syllabe est longue, est en règle générale employé à la fin d'un hexamètre, pour constituer le dernier pied, alors que le mot *altare* au nominatif est employé après la première syllabe longue du vers pour former la fin du premier pied et le début du deuxième. Une telle distinction est absolument constante chez Alcuin par exemple :

*Nobilis hac Stephanus colitur protomartyr in ara*¹⁰.

*Hac duo germani Cosmas Damianus in ara*¹¹.

⁹ Voir MICHAUD, J., *Les inscriptions de consécration d'autels et de dédicace d'églises en France du VIII^e au XIII^e siècle. Épigraphie et liturgie*, Université de Poitiers, thèse de troisième cycle, 1978, p. 8-10.

¹⁰ *Monumenta Germaniae Historica. Poetae latini aevi Carolini*, éd. E. Duemmler, Berlin, 1964 (1^{ère} éd. : 1881), p. 327, n° 18, v. 1 (inscription pour l'autel Saint-Etienne de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers).

*Hoc altare tenet Christi symmista Johannes*¹².

*Hoc altare pater praesul Hilarius ornat*¹³.

Dans les textes métriques relevés pour la période carolingienne par J. Von Schlosser (pour leur utilisation dans l'ornementation des églises et des œuvres d'art¹⁴), on peut faire la même remarque pour plus de trente exemples, dont certains dus à Raban Maur, Théodulphe ou Jean Scott Eurigène.

Mots et formules

La prise en compte de la forme du texte permet de passer de l'interrogation sur le mot à l'interrogation sur la formule, c'est-à-dire un groupe de mot ou une expression qui se retrouve à l'identique ou avec d'infimes variations d'un texte à l'autre. La formule est intimement liée à la nature de la source car la formule en soi n'existe pas, et c'est son emploi dans un contexte déterminé qui transforme le mot en formule. L'exemple le plus évident est celui de la titulature des personnages cités dans la diplomatique. Faire une recherche sur un seul mot de la titulature n'a pas de sens ; c'est la prise en compte de la formule dans son ensemble qui permet d'en retracer l'histoire et les usages.

On peut en dire autant pour bien des expressions, et le vocabulaire funéraire que l'on rencontre en épigraphie est à ce titre particulièrement éclairant. Pour rester chez Alcuin, on peut prendre l'exemple de la formule *regna beata* qui désigne dans les épitaphes qu'il a composées le Paradis, la récompense accordée aux justes après la mort. Si on en croit les ouvrages qui s'attachent à décrire le vocabulaire de la poésie funéraire latine, en particulier l'ouvrage d'Aurelio Gonzalez Ovies¹⁵, l'expression plurielle *regna* est une création tardo-antique, le texte évangélique utilisant plutôt le singulier *regnum*. Une recherche sur l'occurrence des deux termes pour le haut Moyen Âge donne quant à elle une répartition plus ou moins égale. Si l'on passe du mot à la formule, on s'aperçoit que la plupart des occurrences qui concernent le pluriel *regna* sont constituées en fait par l'expression *regna beata* ; employée déjà par Ovide, elle se retrouve aussi chez

¹¹ MGH, *Poetae*..., p. 328, v. 1 (inscription pour l'autel Saint-Côme et Saint-Damien, à Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers).

¹² MGH, *Poetae*..., p. 327, n° 19, v. 1 (inscription pour l'autel Saint-Jean l'Évangéliste à Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers).

¹³ MGH, *Poetae*..., p. 307, n° 13, v. 1 (inscription pour l'autel Saint-Hilaire de l'église du monastère Saint-Amand d'Elnon).

¹⁴ VON SCHLOSSER, J., *Schriftquellen zur Geschichte der karolingischen Kunst*, Hildesheim, G. Olms Verlag, 1988, 482 p.

¹⁵ Gonzales Ovies, A., *Poesía latina funeraria : renacimiento carolingio*, Oviedo, P.U., 1995, 454 p.

Raban Maur ou chez Théodulphe¹⁶. Cela ne veut pas dire que l'on ne trouve pas le terme, l'occurrence, mais que celle-ci doit être nuancée par le contexte, la formule, qui l'emploie. D'autre part, 90 % des occurrences de *regna beata* se trouvent chez Alcuin ; ce qui signifie que la recherche lexicographique est beaucoup plus révélatrice des usages de la poésie alcuinienne que de la pratique funéraire médiévale dans son ensemble. On pourrait même aller plus loin en signalant que chez Alcuin, l'expression est employée toujours à la même place dans les vers, aux troisième et quatrième pieds du pentamètre (on en compte plus de quinze exemples). Cette construction suppose des vers plus ou moins semblables :

*Sanguine qui sacro regna beata petit*¹⁷.

*Illic cum Christo regna beata tenes*¹⁸.

*Perque iter angustum regna beata petunt*¹⁹.

*Luminis, et pacis regna beata canis*²⁰.

Peu à peu, ce n'est plus le mot ou l'expression qui devient formule, mais c'est le vers entier qui se fait formulaire pour la construction d'une inscription funéraire : on en retrouvera des exemples jusqu'au XIII^e siècle²¹. L'interrogation sur le mot, indépendamment du contexte, ne permettrait pas de retrouver ces données.

Lexique et constitution des corpus

L'interrogation lexicographique et la recherche de l'occurrence invite aussi le médiéviste à s'interroger sur la constitution du corpus qu'il questionne. La pertinence des conclusions que l'on peut tirer de la fréquence d'utilisation d'un mot ou de la richesse du vocabulaire est évidemment fonction des sources que l'on interroge. Pour une problématique donnée, il est fréquent de réunir dans un même ensemble des textes de nature, de forme et de fonction très diverses et il peut être gênant de soumettre la

¹⁶ Pour le recensement de cette expression, voir SCHUMANN, O., *Lateinisches Hexameter Lexikon. Dichterisches Formelgut von Ennius bis zum Archipoeta*, Munich, 1981, t. IV, p. 491-492.

¹⁷ MGH, *Poetae*..., p. 316, n° 17, v. 2 (inscription pour l'autel Saint-Quentin, localisation inconnue).

¹⁸ MGH, *Poetae*..., p. 322, n° 108-1, v. 24 (inscription pour le chemin conduisant vers l'église, pour un monastère non identifié, peut-être Saint-Martin de Tours ; les localisations indéterminées des *carmina* d'Alcuin sont en grande partie résolues par le superbe travail effectué par Marie-Hélène Jullien et Françoise Perelman de l'IRHT dans la *Clavis des auteurs latins du Moyen Âge. Territoire français 735-987*, t. II (Alcuin), Turnhout, Brepols, 1999).

¹⁹ MGH, *Poetae*..., p. 345, n° 114-6, v. 2 (inscription pour une église dédiée aux saints Etienne et Laurent, localisation indéterminée).

²⁰ MGH, *Poetae*..., p. 345, n° 114-2, v. 4 (inscription pour une église Saint-Michel, localisation indéterminée).

²¹ Voir par exemple l'épigramme du comte de la Marche Hugues IX (ou Hugues X), autrefois inhumé à l'abbaye de Grandmont (87). CIFM II, HV 105, p. 212-214, v. 16 : *Dicite sint anime regna beata meae* (1219 ou c. 1249, en fonction de l'identification du défunt).

totalité des sources à une même enquête lexicale. C'est pourtant ce que font sans distinction les cédéroms de recherche, mais on constate assez rapidement la vacuité d'une telle démarche.

On compte pour le territoire de la Normandie médiévale environ 650 inscriptions, dont plus de la moitié concerne le monde funéraire²². On pourrait soumettre ces quelques 400 textes à une recherche lexicale pour déterminer ce qu'ils nous enseignent sur la mort au Moyen Âge. On serait alors surpris par la richesse du lexique employé, par la complexité de certaines formules et par l'homogénéité de la documentation. On pourrait alors tirer des conclusions tout à fait intéressantes sur le dynamisme de la production épigraphique normande et sur un éventuel caractère régional de la documentation. Cependant, en reprenant les données du corpus et en laissant de côté l'analyse lexicographique, on s'aperçoit que les inscriptions qui fournissent la plus grosse quantité de formules et de constructions originales sont l'œuvre d'un seul auteur : Orderic Vital. Ses très longs poèmes pour le duc de Normandie Rollon par exemple²³, ou pour le chevalier Robert de Rhuddlan²⁴ fournissent à eux seuls plus de vingt expressions désignant le Ciel ; à cela s'ajoutent également les innombrables épitaphes composées pour les abbés du Bec qui donnent elles aussi de beaux textes très imagés. Les statistiques et les conclusions offertes par la recherche de l'occurrence ne sont donc pas révélatrices d'un état documentaire global, celui de la production épigraphique funéraire de la Normandie médiévale ; elles constituent bien plus un état partiel de l'enquête qui concerne le domaine poétique de la documentation. On ne peut que difficilement les mettre en rapport avec la formulation sèche et peu imagée des épitaphes tracées sur les plates-tombes, par exemple.

Les sources du lexique

La recherche de l'occurrence pose aussi inévitablement la question de la source des expressions ou des termes. Une démarche qui se contenterait de prendre le mot sans déterminer les voies qui l'ont conduit d'un texte à l'autre n'aurait que peu d'intérêt, surtout pour le système culturel médiéval dans lequel le principe de l'autorité et de la

²² Les inscriptions normandes des VIII^e-XIII^e siècles ont été publiées dans le volume 22 du *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, textes établis, traduits et commentés par R. Favreau et J. Michaud, Paris, CNRS Éditions, 2002, 409 p. + pl.

²³ *CIFM* 22, 187, p. 277-279 ; extrait de *l'Histoire ecclésiastique*, on trouvera aussi le texte édité et traduit dans ORDERIC VITAL, *The Ecclesiastical History*, éd. et trad. M. Chibnall, Oxford, 1969-1980, 6 vols., t. III, p. 90.

²⁴ *CIFM* 22, 134, p. 210-213 ; ORDERIC VITAL, *The Ecclesiastical History...*, t. IV, p. 138-147.

citation suppose un très haut degré de perméabilité entre les textes et de véritables phénomènes d'hypertextualité. A la rencontre d'une occurrence particulière, les cas les plus simples permettent de passer d'un mot cible à un texte source, et de retrouver l'origine d'un terme ou d'une formule. Sur les voussures de la porte menant du cloître vers la cathédrale de Pampelune (1325), on a tracé sur les phylactères portés par les anges un texte aujourd'hui fort endommagé²⁵ ; seuls les mots *dilectum suum* peuvent encore être lus. Grâce à ces deux termes, la recherche lexicographique permet d'identifier la source (Cantique des Cantiques VIII, 5 : *quae est ista quae ascendit de deserto deliciis affluens nixta super dilectum suum*). Sur le tabernacle de l'église abbatiale de La Oliva (Navarre), on a tracé le texte : *hoc est corpus meus ; hic est enim calix sanguinis mei*²⁶. Pour retrouver l'origine fort simple de ce texte, l'interrogation lexicographique électronique devra faire une recherche à partir des mots les plus significatifs de l'inscription (il n'y a pas d'intérêt à faire une recherche sur *enim* par exemple). Si l'on retrouve assez vite les passages bibliques rappelant la Cène et les textes liturgiques de la consécration des Espèces, il est en revanche plus difficile de retrouver exactement le texte de La Oliva. Seule la consultation des rituels et la comparaison des différentes formules permettent d'identifier avec précision le texte source : l'*ordo missae indutus planeta* de 1243, qui donne exactement le contenu de l'inscription²⁷. Si elle permet de donner un terminus *post quem* à cette pièce, la recherche de la source montre également que l'occurrence n'est utilisable que si on la replace dans son contexte, dans le cas présent, dans la série des textes liturgiques de la consécration.

Parfois, il est plus difficile d'identifier le texte source parce que la citation a été transformée, abrégée, versifiée, mise sous forme d'initiale ou de jeu de lettres, etc. La source du texte peut être très mal connue ou peu diffusée. Dans bien des cas, elle reste encore à identifier. De plus, repérer, par l'interrogation lexicale, une citation ne veut pas dire pour autant qu'on identifie la source du texte cible. Les peintures murales du réfectoire de la cathédrale de Pampelune contiennent de nombreuses inscriptions peintes

²⁵ Ce texte est mentionné et la photographie de la porte reproduite dans OLIVER ALBERTI, M., *Catedrales de España. Lugo, Toledo, Gerona, Pamplona, Almería*, Madrid, Everest, 1984, p. 273-367, p. 235.

²⁶ Ce texte est semble-t-il inédit à ce jour. Il sera publié comme le précédent dans le *Corpus inscriptionum Hispaniae Medievalium, Navarra*, textes établis et commentés par V. Debiais, León (à paraître en 2008 ou 2009).

²⁷ VAN DIJK, S.J.P., *Sources of the Modern Roman Liturgy: The Ordinals by Haymo of Faversham and Related Documents (1243-1307)*, vol. 2, Leiden, 1963, p. 10.

qui ont leur source dans la Bible²⁸. Il est assez facile de les retrouver et d'identifier également leurs variations liturgiques. Cependant, ce n'est pas la Bible qui est à l'origine du programme épigraphique ; il faudrait sans doute plutôt se tourner vers un texte de Guibert de Nogent sur la Passion du Christ, dans lequel on retrouve l'ensemble des citations bibliques des peintures murales, dans le même ordre et avec leurs variantes²⁹. Dans ce cas précis, l'interrogation sur le mot n'est d'aucun secours, et c'est la lecture des textes médiévaux sur la Passion qui a permis de retrouver l'origine du texte.

Conclusion

Le principal intérêt de l'interrogation lexicographique est qu'elle implique nécessairement pour le chercheur une réflexion sur les modalités de composition de la source qu'il questionne, et ce quelle que soit sa nature. Entrevoir les phénomènes d'emprunts et de citation permet d'envisager la richesse de la culture médiévale, son dynamisme et sa capacité à se jouer des frontières entre les différents vecteurs des messages. Réfléchir sur un terme, une formule, une expression présente dans la source, c'est comprendre ce qui fait le texte (au sens étymologique de *textus*) et son rôle dans la transmission des informations.

Sous la Crucifixion des peintures murales du réfectoire de la cathédrale de Pampelune, on a peint deux vers donnant le sens général des scènes : au-dessus de la mise au tombeau, on lit : *de somno surgo qui mundi crimina purgo* ; à droite, au-dessus des Saintes Femmes au tombeau et du Christ ressuscité : *post mortem, unus surrexit trinus et unus*. L'interrogation lexicale sur ce texte est d'une grande richesse, les vers se composant d'expressions connues par ailleurs ; mais le principal intérêt réside dans le fait que ces expressions ont été assemblées de façon originale et fort réfléchie pour que, au-delà de sa limpidité, le texte fournisse un sens très profond aux peintures (emploi de *somno* plutôt que *morte*, reprise de la formule *crimina mundi*, répétition de l'adjectif *unus*, etc.). Dans une relation très complexe à l'image, l'inscription apparaît

²⁸ Sur les peintures murales du réfectoire de la cathédrale de Pampelune, voir LACARRA DUCAY, M.C., *Aportación al estudio de la pintura mural gótica en Navarra*, Pamplona, 1974, p. 155-206 ; voir également avec grand intérêt : MARTÍNEZ DE AGUIRRE, J., MENÉNDEZ PIDAL DE NAVASCUÉZ, F., « Precisiones cronológicas y heráldicas sobre el mural del refectorio de la catedral de Pamplona », *Príncipe de Viana*, 1996, jan.-avr., t. 57, n° 207, p. 5-19.

²⁹ Ces réflexions ont été développées dans DEBIAIS, V., « Du corps mortel du Christ au Corps Glorieux du Sauveur : l'apport des inscriptions à la lecture du programme iconographique des peintures murales de la cathédrale de Pampelune (1335) », *Las inscripciones góticas. Actas del segundo coloquio internacional de epigrafía*. León, 11-16 septembre 2006, León, à paraître en 2007.

véritablement dans sa forme comme une composition, faisant le choix d'un vocabulaire et d'une mise en signe particulière, pour véhiculer un complément de sens aux peintures. C'est en dépassant le lexique que l'on peut en prendre conscience et c'est en quoi le texte se fait source dans sa forme autant que dans son contenu.

Vincent Debiais
UMR 6223 - CESCO (CNRS/Université de Poitiers)